

l'Assemblée Nationale : *Vote des indépendants d'outre-mer sur le scrutin d'arrondissement* [2 novembre 1955] (p. 5470, 5471).

BIDAULT (M. Georges), *Député de la Loire* (M. R. P.).

Vice-Président du Conseil,
Ministre de la Défense nationale
(Cabinet PLEVEN)

du 11 août 1951 au 20 janvier 1952,

Vice-Président du Conseil,
Ministre de la Défense nationale
(Cabinet Edgar FAURE)

du 21 janvier 1952 au 7 mars 1952,

Ministre des Affaires étrangères
(Cabinet René MAYER)

du 8 janvier 1953 au 28 juin 1953,

Ministre des Affaires étrangères
(Cabinet LANDEL)

du 28 juin 1953 au 19 juin 1954.

Son élection est validée [31 juillet 1951] (p. 6134). = Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [15 mars 1955] (F. n° 508).

Dépôts :

Le 22 août 1951, un projet de loi portant ratification du décret n° 51-984 du 30 juillet 1951 fixant la composition, la date d'appel et les obligations d'activité de la deuxième fraction du contingent à incorporer en 1951, n° 757. — Le 31 août 1951, un projet de loi tendant à modifier l'article 37 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée, modifié par la loi du 14 juillet 1933, en ce qui concerne les étudiants en médecine, en pharmacie et en art dentaire, n° 936. — Le 5 septembre 1951, un projet de loi complétant l'article 7 de la loi n° 50-1478 du 30 novembre 1950 portant à dix huit mois la durée du service militaire actif, n° 1007. — Le 11 septembre 1951, un projet de loi portant création de contingents de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires en faveur des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active, n° 1057.

— Le 25 septembre 1951, un projet de loi portant ratification du décret n° 51-87 du 23 janvier 1951 fixant la composition, la date d'appel et les obligations d'activité de la première fraction du contingent à incorporer en 1951, n° 1202. — Le 25 septembre 1951, un projet de loi portant ratification du décret n° 51-292 du 3 mars 1951 modifiant le décret n° 51-87 du 23 janvier 1951 fixant la composition, la date d'appel et les obligations d'activité de la première fraction du contingent à incorporer en 1951, n° 1206. — Le 25 septembre 1951, un projet de loi portant ratification du décret n° 51-417 du 13 avril 1951 modifiant le décret n° 51-87 du 23 janvier 1951 fixant la composition, la date d'appel et les obligations d'activité de la première fraction du contingent à incorporer en 1951, n° 1209. — Le 25 septembre 1951, un projet de loi ouvrant un délai spécial pour les demandes de revision de pension au profit des militaires retraités et rappelés à l'activité au cours de la guerre 1939-1945, n° 1222. — Le 15 novembre 1951, un projet de loi relatif au déclassement des hôpitaux militaires de Marnia, Saida et Tizi-Ouzou (Algérie), n° 1569. — Le 15 novembre 1951, un projet de loi relatif au déclassement de la Place de Collo (Algérie), n° 1570. — Le 15 novembre 1951, un projet de loi portant déclassement du Fort des Rousses (Jura) et des batteries de l'Orbe, n° 1571. — Le 15 novembre 1951, un projet de loi modifiant la loi n° 50-248 du 1^{er} mars 1950 portant suppression de la Cour de justice de l'Indochine, n° 1578. — Le 20 novembre 1951, un projet de loi modifiant certaines dispositions des lois du 9 mars 1928 et du 13 janvier 1938 portant revision des Codes de justice militaire pour l'armée de terre et l'armée de mer, n° 1619. — Le 15 janvier 1952, un projet de loi portant ouverture de crédits pour les funérailles nationales du général de Lattre de Tassigny, n° 2409. — Le 15 janvier 1952, un projet de loi tendant à déclarer que le général de Lattre de Tassigny a bien mérité de la Patrie et à autoriser le Gouvernement à lui conférer, à titre posthume, la dignité de Maréchal de France, n° 2410. — Le 16 février 1952, un projet de loi portant autorisation de programmes supplémentaires au titre de la défense nationale, n° 2680. — Le 29 janvier 1953, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à

ratifier : 1° le Traité instituant la Communauté européenne de défense et les Actes annexes; 2° la Convention sur les relations entre les trois Puissances et la République fédérale d'Allemagne et les conventions rattachées signées à Bonn le 26 mai 1952, ainsi que les lettres échangées les 26 et 27 mai 1952; 3° le Protocole additionnel au Traité de l'Atlantique-Nord et relatif aux engagements d'assistance des Parties au Traité de l'Atlantique-Nord envers les Etats membres de la Communauté européenne de défense; 4° le Traité entre le Royaume-Uni et les Etats membres de la Communauté européenne de défense, n° 5404 (et annexes). — Le 29 janvier 1953, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention de Genève relative au Statut des réfugiés, du 28 juillet 1951, n° 5426. — Le 3 mars 1953, un projet de loi portant modification des lois nos 51-671, 51-673 et 51-674 du 24 mai 1951 relatives à la répartition des indemnités accordées par les Etats tchécoslovaque, polonais et hongrois à certains intérêts français, n° 5728. — Le 12 mai 1953, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord de commerce signé à Mexico le 29 novembre 1951 entre la France et le Mexique, n° 6156. — Le 12 mai 1953, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, adopté à Florence, en juillet 1950, par la Conférence générale de l'U. N. E. S. C. O., n° 6157. — Le 12 mai 1953, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention conclue entre la France et la Belgique, signée le 30 janvier 1953 à Paris relative à la création de bureaux à contrôles nationaux juxtaposés à la frontière franco-belge, n° 6158. — Le 23 juillet 1953, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord passé entre la France et la Principauté de Monaco pour l'octroi aux rentiers viagers de nationalité monégasque de certaines majorations de rentes viagères, n° 6655. — Le 23 juillet 1953, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention et les arrangements de l'Union postale universelle signés à Bruxelles le 11 juillet 1952, n° 6656. — Le 24 juillet 1953, un projet de loi relatif à la ratification des accords conclus à

Paris le 20 mai 1953 entre la France et la Sarre et de la convention du 31 mai 1952 entre la France et la Sarre relative au contrôle des voyageurs, n° 6680 (Annexe). — Le 14 novembre 1953, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre la France et l'Espagne, signée à Paris le 15 mai 1953, instituant des contrôles nationaux juxtaposés dans les gares frontières d' Hendaye et de Cerbère (France), d'Irun et de Port-Bou (Espagne), n° 7178. — Le 18 novembre 1953, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord signé les 23 juillet et 1^{er} août 1952, à Genève et Paris, entre le Gouvernement de la République et l'Organisation mondiale de la santé, en vue de déterminer les privilèges et immunités dont bénéficient l'Organisation et les Etats membres sur les territoires administrés par la France dans la région « Afrique » de l'O. M. S., n° 7211. — Le 29 décembre 1953, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950, et le Protocole additionnel à cette Convention, signé à Paris le 20 mars 1952, n° 7514. — Le 19 janvier 1954, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord international sur le sucre, signé à Londres le 26 octobre 1953, n° 7628. — Le 9 février 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le *modus vivendi* commercial signé à Caracas le 14 mars 1953 entre les Etats-Unis du Venezuela et la République française, n° 7670. — Le 9 février 1954, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité de commerce signé à San Salvador, le 23 mars 1953, entre la France et le Salvador, n° 7671. — Le 9 février 1954, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité de commerce, signé à San José le 30 avril 1953, entre la République de Costa-Rica et la République française, n° 7672. — Le 12 février 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier trois conventions entre la France et la Suisse, relatives à des modifications de la frontière et à la détermination de celle-ci dans le lac Léman, signées à Genève le 25 février 1953, n° 7758. — Le 23 février 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à

ratifier la Convention signée à Paris le 22 septembre 1953 entre la France et la Norvège pour éviter les doubles impositions et établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, n° 7866. — Le 25 février 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier : 1° le protocole sur le statut des Quartiers généraux militaires internationaux créés en vertu du traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 24 août 1952; 2° l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Commandant suprême allié en Europe sur les conditions particulières d'installation et de fonctionnement en territoire métropolitain du Quartier général suprême des Forces alliées en Europe et des quartiers généraux qui leur sont subordonnés, signé à Paris, le 5 novembre 1953, n° 7871. — Le 9 mars 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives à la compétence pénale en matière d'abordage et autres événements de navigation, signée à Bruxelles le 10 mai 1952, n° 7981. — Le 9 mars 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives à la compétence civile en matière d'abordage, signée à Bruxelles le 10 mai 1952, n° 7982. — Le 9 mars 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale pour l'unification de certaines règles sur la saisie conservatoire des navires de mer, signée à Bruxelles le 10 mai 1952, n° 7983. — Le 9 mars 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention signée à Paris le 1^{er} juillet 1953 pour l'établissement d'une organisation européenne pour la Recherche nucléaire, n° 7988. — Le 16 mars 1954, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention internationale des Télécommunications signée à Buenos-Aires (République argentine), le 22 décembre 1952, n° 8040. — Le 30 mars 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemin de fer (C. I. V.), la Convention internationale concernant le transport des marchandises par chemin de fer (C. I. M.), signées à Berne le 25 octobre

1952, et les actes qui leur sont annexés, n° 8187. — Le 1^{er} avril 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention portant création de la Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara, n° 8257. — Le 11 juin 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention d'établissement et de navigation entre la France et la Suède et le Protocole signés à Paris le 16 février 1954, n° 8634. — Le 11 juin 1954, un projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier : 1° la Convention et le protocole annexé, signés à Paris le 31 décembre 1953 entre la France et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ; 2° la Convention et le protocole annexé, signés également à Paris, le 31^e décembre 1953, entre la France et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions, n° 8635 (rectifié). — Le 11 juin 1954, un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'arrangement entre la France et la Suisse, signé à Paris, le 3 août 1953, relatif à l'installation à Bâle Lysbüchel (Suisse) et à Saint-Louis (France) de deux bureaux internationaux pour le contrôle des marchandises, n° 8636.

Interventions :

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente (*Injures de M. Nocher*) [31 juillet 1951] (p. 6124). — Est nommé *Vice-Président du Conseil, Ministre de la Défense nationale (Cabinet Pleven)* [11 août 1951] (*J. O.* du 11 août 1951, p. 8747).

En cette qualité :

Est entendu pour une communication du Gouvernement sur sa politique extérieure : *Observations sur la Conférence de San Francisco* [30 août 1951] (p. 6651). — Prend part à la discussion : d'un projet de loi portant ouverture de crédits provisoires pour les services de la Défense nationale ; Art. 1^{er}, DÉFENSE NATIONALE, Chap. 1000 : *Amendement de M. de Benouville tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour les Ministres et leurs cabinets (Insuffisances de l'armée)* [29 décembre 1951] (p. 10106) ; *Politique militaire de la France,*

réorganisation et augmentation des effectifs, conférence de Lisbonne (p. 10109 et suiv.); Chap. 1030 : *Demande de disjonction présentée par M. Gau, du chapitre relatif à la soldé de la gendarmerie* (p. 10124, 10125); — du projet de loi portant réforme, dégrèvements et dispositions fiscales : *Demande, présentée par M. Mendès-France, de renvoi à la commission (Réalizations militaires)* [30 décembre 1951] (p. 10212). — S'associe à l'éloge funèbre du général de Lattre de Tassigny, prononcé par M. le Président Herriot [15 janvier 1952] (p. 230). — Donne sa démission de *Vice-président du Conseil, Ministre de la Défense nationale* [17 janvier 1952] (p. 251). — Est nommé *Vice-président du Conseil, Ministre de la Défense nationale* (Cabinet Edgar Faure) [20 janvier 1952] (*J.O.* du 21 janvier 1952, p. 915).

En cette qualité :

Prend part à la discussion d'interpellations sur l'armée européenne et le réarmement allemand : *Discussion générale (Discours du Président Spaak sur l'armée européenne)* [12 février 1952] (p. 631, 633); *Couleur des drapeaux de l'armée européenne* [13 février 1952] (p. 689); *Sa réponse aux divers interpellateurs, les objectifs fondamentaux de la France, l'intégration de l'Allemagne dans l'armée européenne, la nécessité pour la France de proposer des solutions nouvelles, la naissance de l'unité européenne, l'économie du plan actuel et celle du Plan Pleven, la formule « Intégration ou Coalition »* (p. 694 et suiv.). — Est entendu sur un incident : *Citation erronée de M. Jacques Duclos* [19 février 1952] (p. 793). — Donne sa démission de *Vice-président du Conseil, Ministre de la Défense nationale* (Cabinet Edgar Faure) [29 février 1952] (p. 1160).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion d'une proposition de loi portant amnistie; Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à rendre hommage à la Résistance et à ne pas faire de l'amnistie une réhabilitation* [28 octobre 1952] (p. 4497 et suiv.); Art. 2 : *Amendement de M. Minjoz tendant à ne pas amnistier les écrivains* [25 novembre 1952] (p. 5604); *Amendement de M. Alphonse Denis tendant à supprimer « sciemment »* (p. 5603). — Est nommé *Ministre des Affaires étrangères* (Cabinet René Mayer) [8 janvier 1953] (*J.O.* du 8 janvier 1953, p. 307).

En cette qualité :

Est entendu pour une communication du Gouvernement sur les conversations de Londres et la Conférence de Rome; *Observations sur la ratification du traité sur la communauté européenne de défense, l'association de la Grande-Bretagne à cette Communauté, le problème de la durée du service militaire, les questions à l'ordre du jour de la Conférence de Rome, les protocoles additionnels au traité de l'E. D. C., les propositions hollandaises, les travaux de l'Assemblée « Ad Hoc », le problème de la Sarre, les entretiens franco-italiens* [6 mars 1953] (p. 1669 et suiv.). — Donne sa démission de *Ministre des Affaires étrangères* [27 mai 1953] (p. 2846). — Est désigné *Président du Conseil* [10 juin 1953] (p. 2986). — Prend part au débat sur sa demande d'investiture : *Son programme de Gouvernement (Ses observations sur le déficit budgétaire et celui de la balance des comptes, la compression des dépenses, la révision nécessaire des marchés publics et de la gestion des sociétés nationales, la rigidité de l'économie, la répartition des investissements, l'assainissement de la production agricole, la crise du logement, les pouvoirs étendus réclamés par lui, la révision de la Constitution, la guerre d'Indochine, la politique à longue portée à pratiquer en Tunisie et au Maroc, la défense de l'Union française, la Communauté européenne de défense, la Conférence des Bermudes)* [10 juin 1953] (p. 2986 et suiv.); *Sa réponse aux orateurs (Ses observations sur le sort des départements d'outre-mer, le sort de l'Algérie, les débouchés de l'agriculture, les pouvoirs élargis demandés, la dissolution éventuelle de l'Assemblée, la révision de la Constitution, le problème sarrois, les Etats associés d'Indochine)* (p. 3010 et suiv.). — Cesse d'expédier les affaires courantes [28 juin 1953] (*J.O.* du 28 juin 1953, p. 5770). — Est nommé *Ministre des Affaires étrangères* (Cabinet Laniel) (*J.O.* du 28 juin 1953, p. 5770).

En cette qualité :

Répond à une question : de M. Naegelen touchant l'extradition du général Lammerding et des principaux responsables du crime d'Oradour : *Demande instante adressée en ce sens aux services britanniques et américains en Allemagne; recherches vaines; démarches poursuivies* [23 octobre 1953] (p. 4534); — de M. Bonnefous sur les propositions nouvelles de

la Grande-Bretagne touchant la Communauté européenne de défense, à la suite du discours de M. Winston Churchill à Margate : *Négociations en progrès* [23 octobre 1953] (p. 4531). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères (exercice 1954) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Art. 1^{er}, Etat A, Titre IV, Chap. 42-31 : *Faste prétendu des Affaires étrangères, direction autonome des Affaires économiques, situation des auxiliaires à l'étranger, investissements en Tunisie et au Maroc* [4 novembre 1953] (p. 4813, 4814) ; *Contribution de la France à la création d'un laboratoire européen de physique nucléaire* (p. 4814, 4815) ; Chap. 42-34 : *Assistance aux réfugiés étrangers en France ; Amendement de M. Giovoni portant réduction de 1.000 francs à titre indicatif (Questions posées au Ministre)* (p. 4815) ; *Amendement de M. Schaff portant réduction de 1.000 francs à titre indicatif (Rentes ou pensions dues à des Français ou Françaises par le Gouvernement de Bonn)* (p. 4815, 4816) ; — des interpellations sur la politique européenne : *La non-ratification de l'alliance soviétique* [17 novembre 1953] (p. 5228) ; *Discussion générale (Les buts pacifiques de la Communauté envisagée)* [19 novembre 1953] (p. 5302) ; *La nécessité de ne pas rester isolés, le réarmement allemand nécessaire et inéluctable voulu par les Russes et les Américains, la volonté de l'Assemblée exprimée en 1952 en faveur de l'armée européenne, les protocoles au traité du 27 mai 1952* [20 novembre 1953] (p. 5354 et suiv.) ; *Explications de vote sur la question de confiance posée sur l'adoption de l'ordre du jour de M. Garet approuvant la politique du Gouvernement (La récente note soviétique acceptant une Conférence à quatre)* [27 novembre 1953] (p. 5633) ; — des interpellations concernant l'appel en faveur du « cessez-le-feu » en Indochine : *Discussion générale (Indépendance du Gouvernement français vis-à-vis des Etats-Unis pour négocier avec le Viet Minh)* [5 mars 1954] (p. 718) ; *Indépendance de la Conférence indochinoise et de la Conférence coréenne à Genève* [9 mars 1954] (p. 759, 760) ; *Explications de vote : Indépendance de la France vis-à-vis des Etats-Unis pour entreprendre des négociations en Indochine* (p. 768). — Est entendu sur la fixation de la date de discussion d'une interpellation concernant la délimitation des frontières de la Côte

française des Somalis : *Protocole de délimitation d'une frontière avec l'Ethiopie, les intérêts de la Compagnie des chemins de fer, l'avenir de Djibouti* [30 mars 1954] (p. 1489 et suiv.). — Prend part à la discussion des interpellations concernant la situation générale en Indochine : *Historique des débats de Genève, préliminaires de procédure, cas du Cambodge et du Laos, travaux des experts militaires (cessez-le-feu au Viet Nam, délimitation des zones de regroupement), contrôle international neutre, garants éventuels des futurs accords (rejet du veto), soudaine intransigeance de M. Molotov, éloge de l'attitude britannique (médiatrice, mais amicale) ; Rappel des directives préalablement définies par l'Assemblée Nationale ; Double jeu à lui reproché, son « obsession » d'aboutir à la paix en Indochine (défi de citer un acte ou un geste commis — ou omis — par lui à l'encontre de celle-ci), liberté entière de la France vis-à-vis des U.S.A., mais solidarité avec les Etats associés (parole donnée) ; Reconnaissance suggérée de Mao Tsé Toung (réserves) ; Rejet de toute accusation de défaitisme entre Français (communistes exclus) ; Danger des débats parlementaires répétés sur l'Indochine (servant la tactique d'usure de l'adversaire) ; Rapatriement négocié du corps expéditionnaire (refus) ou son renforcement (mesures en cours) ; Internationalisation éventuelle du conflit, refus d'exclure cette hypothèse (solidarité du monde libre en cas de rupture d'équilibre en Asie) ; Ligne invariable de la diplomatie française à maintenir ; Succès possible — non pas certain — à Genève, en cas de scrutin favorable (fermeté de la France)* [9 juin 1954] (p. 2845 et suiv.) ; *Sa réponse à M. Soustelle touchant l'action de « l'astre caché » américain : pas de « satellite »* (p. 2866) ; *Mise au point touchant ses paroles prétendues, retour de Genève* (p. 2875). — Donne sa démission de *Ministre des Affaires étrangères* (Cabinet Laniel) [12 juin 1954] (séance du 17 juin 1954, p. 2992). — Cesse d'expédier les affaires courantes [19 juin 1954] (*J. O.* du 20 juin 1954, p. 5843).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion d'une interpellation sur la politique du Gouvernement en Indochine : « *Efforts* » du *Président Mendès-France*, retard éventuel apporté à la conclusion d'un cessez-le-feu par la dernière crise ministérielle, suites de l'armistice, ton de la presse commu-

niste, non-garantie des Etats-Unis au fonctionnement de l'accord, article 62 de la Constitution et aide aux Etats associés, validité des alliances en Europe et en Asie, protection de l'Union française dans le monde libre [23 juillet 1954] (p. 3577 et suiv.) ; Rapatriement des prisonniers (p. 3582). — Dépose une demande d'interpellation sur l'intention prêtée au Gouvernement de ramener de Madagascar en France l'ancien Sultan du Maroc et sur les garanties fournies à S. M. Sidi Mohamed Ben Moulay Arafa [3 novembre 1954] (p. 4689) ; la développe : Déclarations à la presse de M. Chr. Fouchet, Ministre des Affaires tunisiennes et marocaines, authentifiant S. M. Ben Arafa comme seul Sultan légitime ; Pas d'exil éternel pour le Sultan Ben Youssef, mais pas de mesures de clémence en sa faveur sans débat parlementaire préalable ; Différences (juridiques) mais connexité (pratique) entre l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ; Polémique avec M. Mitterrand touchant le précédent débat sur l'affaire des fuites ; Déclarations de M. Bourguiba (Sa lettre à Ferhat Abbas du 29 juillet 1946) ; Disparité évidente entre le traitement réservé aux fellaghas de l'Aurès et à ceux de Tunisie ; Conventions franco-tunisiennes en cours de négociation ; Concessions possibles, conditions nécessaires [9 décembre 1954] (p. 6018 à 6020). — Prend part : au débat d'interpellations sur l'affaire des fuites intéressant la défense nationale : Son témoignage touchant les conditions de la démission de M. Mitterrand, au sein du Cabinet Laniel [3 décembre 1954] (p. 5760) ; — à la discussion du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES ETATS ASSOCIÉS pour 1955 : Rapport de M. Massot [17 décembre 1954] (p. 6506) ; Ses explications de vote sur la question de confiance : Son refus d'élections prétendues libres ; Unité du Viet Nam [20 décembre 1954] (p. 6620, 6621, 6627, 6628) ; Négociations de Genève (p. 6635, 6636, 6637). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à la régularisation de la situation de certains fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères : Les titres de résistance des fonctionnaires du Quai d'Orsay [27 juillet 1955] (p. 4327) ; — d'interpellations sur le Maroc : Garanties obtenues sur le plan international relativement au Conseil du trône ; Engagements pris par le Résident général ; Etrangeté des méthodes employées au cours de la nuit du 1^{er} octobre ;

Propos à lui attribués par M. Clostermann ; Acte de volonté nécessaire [8 octobre 1955] (p. 4955).

BIGNON (M. Albert), Député de Charente-Maritime (R. S.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5900). = Est nommé vice-président de la Commission des pensions [20 janvier 1955] (F. n° 483). — Est nommé membre : de la Commission de la marine marchande et des pêches [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482) ; de la Commission des pensions [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482).

Dépôts :

Le 30 novembre 1951, une proposition de loi tendant à modifier les articles premier et 2 du décret du 31 août 1951 prévoyant l'indemnisation des pertes de biens subies par les déportés résistants ou politiques, n° 1771 (rectifié). — Le 13 mars 1952, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n° 787) de M. Cordonnier et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les dispositions de l'article 81 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre en vue de réserver certaines audiences des tribunaux des pensions aux affaires concernant les victimes civiles de la guerre et de modifier, pour ces affaires, la composition de ces tribunaux, n° 2931. — Le 21 novembre 1952, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n° 519) de M. Triboulet ayant pour but d'étendre aux membres de la police auxiliaire de sécurité, instituée lors des événements de la Libération dans divers départements, le bénéfice des pensions militaires de la loi du 31 mars 1919, n° 4825. — Le 21 novembre 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que les décorations décernées pour faits de résistance soient remises sur le front des troupes, quel que soit le Ministère dont elles émanent, n° 4830. — Le 28 no-